

CBP SELECT

Société d'investissement à capital variable
Siège social : L-1821 Luxembourg, 28, Boulevard de Kockelscheuer
R.C.S. Luxembourg B N° 129.395
(la « Société »)

Luxembourg, le 17 novembre 2025

Le Conseil d'Administration de la Société (le « **Conseil** ») a l'honneur d'informer les actionnaires des compartiments suivants ;

- CBP SELECT - CHILTON US EQUITIES
- CBP SELECT - EPIC IG OPPORTUNITIES BOND FUND
- CBP SELECT - LARRAINVIAL LATIN AMERICAN HIGH YIELD BOND FUND
- CBP SELECT - SPARKLING
- CBP SELECT - STRATEGIC ALLOCATION FUND BALANCED

(les « **Compartiments** ») de la Société du changement suivant :

I) Offre de rachat sans frais et retrait de la commercialisation en France

Les actionnaires de la Société sont informés de la décision de mettre fin à la commercialisation des actions de la Société en France.

En conséquence, la commercialisation en France cessera à compter du 31 décembre 2025 (la « **Date Effective** »).

À compter de la publication du présent avis et jusqu'à la Date Effective, aucune nouvelle souscription ne sera acceptée. Seuls les rachats resteront possibles. Jusqu'à la Date Effective incluse, les actionnaires domiciliés en France pourront demander le rachat ou le remboursement de leurs actions sans frais, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

À compter de la Date Effective, la Société ne sera plus commercialisée en France. Les demandes de rachat pourront être adressées via les canaux habituels indiqués dans le Prospectus.

Les contrats conclus avec le représentant en France, CACEIS Bank S.A., seront résiliés avec effet à la même date. Cette résiliation, qui prendra effet le 31 décembre 2025, vise notamment à empêcher toute nouvelle activité d'offre, de placement ou de commercialisation des actions de la Société en France.

Les investisseurs qui conservent leurs actions continueront à recevoir les avis et la documentation réglementaire (Prospectus, KID, rapports périodiques, etc.) via le site internet de la Société de gestion. En outre, les avis sont publiés au Luxembourg dans le RESA et dans un quotidien luxembourgeois, et, si requis, dans un autre quotidien à large diffusion., conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Les termes commençant par une majuscule et non définis dans le présent avis ont la signification qui leur est attribuée dans le Prospectus.

Nous recommandons aux actionnaires de consulter leur conseiller financier quant aux implications que cet arrêt de commercialisation pourrait avoir sur leur situation personnelle.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION